



1919

NEWS #5

LUNDI 11 MAI

C'est un choc, un cataclysme que nous venons de vivre et que nous continuons de connaître. Plus de la moitié de l'humanité confinée, des centaines de milliers de morts à travers la planète, surtout en Europe, et plus de 26 000 victimes en France vers lesquelles tout naturellement vont nos pensées. Une crise sanitaire sans précédent depuis un siècle qui a figé notre modèle de vie partout dans le monde reléguant notre inclination naturelle à vivre ensemble à un confinement à la fois déstabilisant mais aussi source d'introspection et de remise en question.



Ce bouleversement n'a épargné personne et notamment pas le football. Professionnel comme amateur. Nous avons su, à notre niveau, rester solidaires dans ce contexte si difficile et c'est une fierté dont nous pouvons tous nous enorgueillir. Une solidarité que la Ligue de Paris Ile-de-France de Football a brandi, depuis huit ans, comme un étendard et que nous exercerons encore davantage dans cette période d'incertitude qui s'ouvre à nous.

Réinventons ensemble notre football de demain

Symbole de cette solidarité, le principe d'un « **Fonds de solidarité national** » pour tous les clubs amateurs a été acté. Ce Fonds verra le jour d'ici la fin de la saison au titre de la saison 2020-2021. Il devrait être constitué d'une aide de la F.F.F à laquelle viendront s'ajouter une participation des Ligues et des Districts et vraisemblablement d'un nouveau partenaire fédéral. Ce Fonds devrait permettre de verser aux clubs qui le sollicite une aide sensible par licencié.e.s, quelle que soit la discipline ou la catégorie d'âge, selon le principe, non négociable, que personne ne doit être oublié.

Une aide nationale à laquelle notre Ligue prendra toute sa part et qui sera complétée par des dispositifs régionaux existants et d'autres que nous mettrons en place (voir encadré), dans les prochaines semaines, afin de venir en aide à nos clubs, à notre cœur de vie.

Pendant des jours notre football a été secoué par des spasmes aussi douloureux qu'inattendus. L'arrêt des compétitions amateurs et de toutes les activités des clubs.

La proclamation par la FFF de règles exceptionnelles mais nécessaires ont créé, nous en sommes conscients, des frustrations et des interrogations.

Des questions sur notre avenir, nous nous en posons tous aujourd'hui d'autant plus que le football, sport de contact s'il en est, ne pourra reprendre que lorsque les conditions de sécurité indispensables seront assurées.

A la Ligue de Paris Ile-de-France de Football, nous avons pris la mesure, dès le début, de la gravité et du caractère perdurable de la situation. Dès le premier jour, nous n'avons cessé de travailler afin de vous informer et de trouver des solutions.

(suite p.2)



Le **FIL D'INFO** dédié aux clubs franciliens cliquez **ICI**



paris-idf.fff.fr





STRIKE!

Le Comité directeur a décidé le 29 avril dernier de figer une nouvelle fois les tarifs et autres frais à la charge des clubs. C'est donc la huitième saison consécutive où l'ensemble des coûts de licences, DCC, droits d'engagements, droits divers, amendes, etc. ne subissent pas d'augmentation. Ces coûts restent au même niveau que... 2012 !

75

À la demande du Conseil transitoire du District Parisien de Football et répondant au souhait de Jamel Sandjak, le COMEX de la FFF va préciser aux districts limitrophes (92, 93, 94) les modalités d'adoption des dispositions permettant au District Parisien de Football de tenir le calendrier arrêté en 2018, calendrier qui prévoit notamment un début des compétitions pour la saison 2021-2022.



U20

Le championnat U20 centralisé au niveau régional la saison prochaine ! Pour tout savoir, cliquez [ici](#).



L'appel d'offre lancé par la Ligue en ce début d'année pour l'assurance des licencié.e.s a été finalement remporté par le groupe GENERALI (ancien assureur de la LPIFF en 2012). La baisse du tarif avec la garantie d'être maintenu sur deux saisons et un engagement de partenariat sur la même durée ont fini par décider le choix du Comité à l'unanimité de ses membres.

A fonds* la Solidarité

Un « Fonds de Solidarité du Football » au profit des clubs amateurs de France et des Outre-mer verra bien le jour pour la nouvelle saison. Ce Fonds sera sans doute constitué d'une participation fédérale, d'une participation régionale (Ligues et Districts) et enfin, celle d'un partenaire FFF espéré.

Ce Fonds se construit autour du triptyque « universalité, égalité, solidarité ». Il sera destiné, nous l'espérons, à tous les clubs qui le solliciteront sans distinction d'aucune sorte.

Plan exceptionnel de soutien au football de base qui s'ajoute aux aides fédérales, régionales et départementales déjà existantes, il a pour but essentiel d'accompagner le redémarrage des clubs amateurs pour la saison prochaine qui se fera, nous le craignons, dans un contexte social et économique très compliqué.

Pour ce qui concerne la part de la Ligue de Paris Île-de-France et de ses Districts l'engagement financier se situera autour de 800 000 euros ! ■

(suite de la p.1) Avec à l'esprit la **priorité absolue de préserver la santé de nos collaboratrices et collaborateurs salariés et de nos bénévoles**, nous nous sommes adaptés dans l'urgence en ayant recours massivement au télétravail et aux visioconférences afin de continuer à faire vivre notre football francilien. Nous avons mis en place également un **dispositif d'information à destination de tous nos clubs et de nos licencié.e.s afin de répondre au mieux et au plus vite aux questions**. Nous avons ainsi multiplié les contacts fraternels et constructifs. Ils nous ont insufflé cette volonté indispensable de nous tourner vers l'avenir et d'imaginer ensemble notre football de demain. Si une première étape a été franchie avec un déconfinement progressif, depuis le 11 mai,

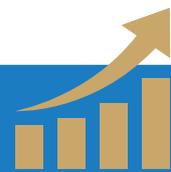
notre région a été et reste, vous le savez, particulièrement touchée. Elle a payé un lourd tribut à cette maladie et nous avons le devoir d'éviter une nouvelle tragédie. Individuellement et collectivement.



A l'avenir, nous devons poursuivre et approfondir les processus de **dématérialisation** qui nous permettront de répondre à distance à vos demandes et de rester efficacement à votre écoute. De nouvelles pratiques que nous devons conserver, instaurer et encore améliorer.

(suite p.3)

Toujours + pour les Clubs



Le Président Sandjak proposera prochainement au Comité directeur de valider les **rétrocessions** suivantes aux clubs sur le prochain relevé :

- La part Ligue sur licence dirigeant.e, soit 94 000 euros ;
- Tous les engagements des équipes évoluant en Ligue lors de la saison 2019-2020 soit 15 000 euros ;
- Maintien de la gratuité des engagements en Coupe de Paris Crédit Mutuel Île-de-France ;
- La part de la Ligue sur toutes les cotisations clubs soit 216 000 euros.

Au delà du Fonds de Solidarité du Football mis en place par la Fédération avec les Ligues et les Districts, la LPIFF, comme elle l'a toujours fait depuis maintenant 8 saisons, poursuivra et intensifiera ses actions de solidarité en faveur de ses clubs :

- Augmentation du nombre de clubs bénéficiaires des opérations TOP FUTSAL, LE FOOT FÉMININ C'EST DÉJÀ UN BUT, SOLIDARITÉ CLUB, etc. ;
- D'autres mesures d'accompagnement seront proposées dans les prochaines semaines au Comité directeur. ■

(*) ...jeu de mots aurait dit Maître Capello !





En raison des circonstances, il a été décidé jusqu'à nouvel ordre de maintenir fermé au public (et sous conditions strictes aux salariés et aux bénévoles) le siège de la Ligue à Paris et CAMPUS, le Centre Technique Régional à Morfondé.



Le dernier relevé des clubs (calculé sur les dernières activités de ceux-ci avant le 13 mars) dont la date butoir était fixée comme chaque saison à fin mars a été volontairement repoussé. Le Président et le Comité directeur n'ont pas souhaité interpellier les clubs en cette période troublée, par le confinement combiné à l'arrêt des compétitions. Ce relevé partira finalement vers les clubs cette semaine.

(suite de la p.2) En attendant de vous retrouver et afin de tous nous protéger, le siège de la Ligue, ainsi que Campus Domaine de Morfondé, ne rouvriront pas leurs portes jusqu'à nouvel ordre.

Une réévaluation de la situation sera effectuée au début du mois de juin en fonction de l'évolution du contexte sanitaire dans notre région. Cependant, la Ligue met à la disposition des clubs, à partir du 13 mai, des lignes directes afin de joindre ses différents services (voir ci-dessous).

Ces mesures conservatoires, et celles qui perdureront, témoignent d'un changement profond dans l'appréhension de notre activité.

Mais elles ne changeront en rien **cette passion commune pour le football qui nous réunit et nous réunira encore demain.**

Jamel SANDJAK ■

Président de la Ligue de Paris Île-de-France de Football

LA LIGUE AU SERVICE DE SES CLUBS

<p>COMPÉTITIONS 01.42.44.11.98 01.42.44.12.21</p>	<p>COMPTABILITÉ 01.42.44.11.96</p>		<p>LICENCES 01.42.44.12.03</p>	<p>FORMATIONS 01.85.90.03.70 01.85.90.03.73</p>
---	--	--	------------------------------------	---



Après avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour lutter contre la propagation du virus COVID 19, la Fédération et ses Ligues Régionales ont souhaité assurer la continuité pédagogique relative aux formations professionnelles d'éducateurs en cours cette saison.

Pour engager cette action, la Ligue a dû réunir plusieurs conditions obligatoires : l'accompagnement humain des stagiaires, un programme précis, des durées identifiées et des certifications répondant au cahier des charges.

Pour y parvenir, la Ligue de Paris Île-de-France a mobilisé l'ensemble de son équipe technique ainsi que les administratifs en charge de la formation pour aménager les modalités d'organisation des sessions de formations et des épreuves de certification.

Compte tenu de l'impossibilité d'organiser des sessions en présentiel, l'ensemble des modules restant à réaliser le seront en « Formation Ouverte À Distance » (FOAD). Une formation à l'utilisation des plateformes de visioconférence sera proposée à l'ensemble des stagiaires avant le début des sessions.



Pour s'adapter aux difficultés rencontrées par certains stagiaires, la formation du BEF sera dispensée en journée et en cours du soir pour les personnes ayant repris leurs activités professionnelles.

Ces sont près de 230 éducateurs (BMF et BEF) qui pourront grâce à cette mobilisation, terminer leur formation débutée en septembre. Une fois les épreuves de certification programmées en juin, réussies, ils pourront être diplômés avant l'été.

Concernant les certificats de base dispensés par les Districts et les modules de spécialité, la Fédération a décidé de leur annulation jusqu'à nouvel ordre. ■

